

# RENCONTRES RH

Programme 2011



Chambre de commerce et d'industrie  
de Paris Seine-Saint-Denis  
191 avenue Paul Vaillant Couturier à Bobigny

Tél. 0820 012 112 (0,12 € / min)

► **Jeudi 10 février 2011 : 9 h 00 – 12 h 00**

## **Manager et motiver les équipes au quotidien**

Manager est une activité à part entière qui mobilise des techniques et des outils. Le temps passé au management est un investissement nécessaire pour améliorer la motivation et la productivité des salariés.

**Intervenant(s)** : Joëlle Imbert : auteure de livres et consultante en management

**Thèmes abordés** : les bons comportements managériaux, comment aborder les outils de base du management, manager les différents publics.

► **Mardi 15 mars 2011 : 9 h 00 – 12 h 00**

## **Les élections des délégués du personnel**

L'organisation des élections des délégués du personnel est une obligation pour toute entreprise employant au moins 11 salariés depuis 12 mois consécutifs

**Intervenant(s)** : Avocat

**Thèmes abordés** : connaître le déroulement des élections, les missions des délégués du personnel, les conséquences du non respect de la mise en place des élections.

► **Mardi 17 mai 2011 : 9 h 00 – 12 h 00**

## **Les modes de rupture du contrat de travail**

Le droit du licenciement varie constamment, par l'effet des lois comme de la jurisprudence. Etre informé permet de sécuriser les procédures des différents modes de rupture du contrat de travail et leurs éventuelles conséquences.

**Intervenant(s)** : Avocat

**Thèmes abordés** : le licenciement pour motif personnel, le licenciement économique, la rupture conventionnelle

[www.ccip93.fr](http://www.ccip93.fr)



Participation 40 € net par participant,  
paiement par chèque à l'ordre de :  
CCIP Seine-Saint-Denis

Inscription : [www.entreprises.ccip.fr/web/rh/rencontres-ressources-humaines](http://www.entreprises.ccip.fr/web/rh/rencontres-ressources-humaines)

La CCIP collecte ces informations pour assurer un suivi client. Les informations ne sont pas communiquées à des tiers. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, l'internaute dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du correspondant à la protection des données à caractère personnel [cpdp@ccip.fr](mailto:cpdp@ccip.fr). Il dispose également d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant qu'il peut exercer auprès de [ccip-93@ccip.fr](mailto:ccip-93@ccip.fr) ou en cas de difficulté, auprès de [cpdp@ccip.fr](mailto:cpdp@ccip.fr).